

Newsletter Secrétariat central, Stages en Entreprise MP

Le Secrétariat central des stages en entreprise est votre partenaire pour le suivi des stagiaires MPC (modèle 3+1). **L'école de commerce de La Neuveville propose un nouveau projet de formation depuis la rentrée 2018, soit la formation 2+1.** Actuellement, 25 élèves suivent cette formation. Après deux années d'école, suivies d'une année de stage en entreprise, les élèves obtiennent un CFC profil E.

Des informations plus détaillées se trouvent sur le site de l'ESC La Neuveville : [LINK](#)

Pour la partie pratique en entreprise, il n'y a pas de différences entre le modèle 3+1 et le modèle 2+1. Les objectifs sont identiques de même que les différents éléments, tels que STA, mandats pratiques, UF et procédure de qualification. **Le Secrétariat central, Stages en Entreprise MP, reprend donc la gestion des stages de longue durée pour les deux modèles.**

Vos avantages

Comme vous avez pu le constater, le nombre d'élèves dans le modèle 3+1 ne cessent de diminuer. Engager un élève du modèle 2+1 pourrait être une alternative pour votre entreprise. La première volée d'élèves du modèle 2+1 **débutera en août 2020** (postulations à partir du septembre 2019).

- La formation pratique est identique dans les deux modèles
- Ce nouveau modèle permet d'avoir plus de candidats à proposer aux entreprises qui ont le besoin de stagiaires
- Le Secrétariat central des stages en entreprise est et reste la personne de contact pour les deux modèles, soit les 3+1 et 2+1

Prochaines démarches

Le Secrétariat central des stages en entreprise va adapter l'ensemble de la documentation pour ce nouveau modèle. Les entreprises seront prochainement invitées à déterminer leur besoin et informer s'il y a un intérêt à former des stagiaires dans ce nouveau modèle. La plateforme sera adaptée avec la possibilité d'offrir des places pour chaque modèle ou les deux.

Berne, le 7 janvier 2019 – 1^{ère} édition